



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Jordanie

Question écrite n° 26940

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la Jordanie, au regard de la guerre civile qui se déroule en Syrie. Il souhaite connaître l'action de la France vis-à-vis de ce pays, et les mesures qui sont prises afin d'éviter que ce pays ne se retrouve entraîné dans le conflit.

Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par l'intensification des violences en Syrie et par le risque croissant de déstabilisation régionale qui en résulte pour les pays voisins. Elle porte une attention particulière à la situation des populations syriennes qui ont fui la répression du régime syrien et dont le nombre ne cesse d'augmenter. Selon le Haut commissariat aux réfugiés, le nombre de réfugiés syriens atteint désormais le chiffre inquiétant d'un 1,5 million de personnes. En Jordanie, on compte près de 485 000 réfugiés syriens installés dans des camps comme celui de Zaatari. La France salue les efforts considérables déployés par le Royaume de Jordanie, avec qui elle entretient depuis longtemps une relation de confiance et d'amitié, afin d'accueillir au mieux ces populations civiles durement éprouvées par la guerre. La France a pleinement conscience que ces flux de réfugiés constituent une charge lourde en termes de ressources et de prise en charge humanitaire, et affectent, en outre, l'équilibre interne des pays d'accueil. Pour que leurs frontières puissent rester ouvertes, la France ne peut cependant se contenter de saluer les efforts de ces pays. Ainsi que l'a affirmé M. Guterres, Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, il est important que la communauté internationale se mobilise pour apporter son soutien aux pays hôtes. Il faut que les donateurs restent mobilisés, notamment en débloquant rapidement les aides humanitaires promises à la conférence de Koweït le 30 janvier dernier s'élevant à 1,5 milliard de dollars. Par ailleurs, à titre national ainsi qu'aux côtés de ses partenaires européens, la France apporte à ces réfugiés une aide humanitaire importante. A ce jour, l'aide de l'Union européenne s'élève à 361 millions d'euros et une aide supplémentaire de 200 millions d'euros est d'ores et déjà prévue afin de répondre à la crise humanitaire en Syrie et ses répercussions sur les pays voisins. Une partie de ces aides est acheminée par des organisations internationales, des ONG et des organismes nationaux, et une autre partie consiste en une aide directe. Depuis le début de la crise, l'aide humanitaire française pour la Jordanie s'élève à plus de 8 millions d'euros. La France contribue aux actions menées par le PAM ou le HCR et a notamment permis de financer la mise en place et le fonctionnement de l'hôpital français dans le camp de Zaatari qui intervient directement auprès des populations syriennes réfugiées en leur prodiguant des soins médicaux essentiels.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26940

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#)

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6636